

# GAIA

Voice of the Voiceless.

## Du cheval à l'assiette : l'Argentine



rapport d'enquête menée en novembre et décembre 2010

## Introduction

Au mois de septembre 2009, GAIA enquêtait sur les conditions de transport et d'abattage des chevaux du Brésil et du Mexique à des fins de production de viande. Cette viande de cheval était principalement destinée à l'exportation, entre autres vers la Belgique. Selon les fournisseurs de viande de cheval livrant aux supermarchés belges, les animaux étaient correctement manipulés et bénéficiaient de soins appropriés. Les images que nous avons dévoilées (Du cheval à l'assiette – Le calvaire des chevaux sud-américains pour la consommation de viande en Belgique) révélaient pourtant des cas de maltraitance animale graves, sur des chevaux blessés et d'une grande maigreur. Nous connaissions la situation au Brésil et au Mexique, mais qu'en est-il de l'Argentine ?

### Les chevaux argentins pour la consommation belge

Face à ces images et à notre rapport d'enquête, les grandes surfaces belges décidèrent de ne plus vendre de viande de cheval provenant du Brésil et du Mexique. Les supermarchés nous garantirent que le marché en Argentine était complètement différent et parfaitement sous contrôle. Mais GAIA n'avait pas encore eu l'occasion d'effectuer une enquête dans ce pays, et nous avons par conséquent décidé d'envoyer une équipe d'enquêteurs sur place. En novembre et décembre 2010, nos enquêteurs se sont donc rendus en Argentine, afin de témoigner des pratiques des maquignons et des conditions sur les marchés aux bestiaux et dans les abattoirs. Nous avons suivi le parcours des chevaux argentins destinés à l'abattoir. Nos nouvelles images (Du cheval à l'assiette – Le calvaire des chevaux argentins pour la consommation de viande en Belgique) mettent au jour le véritable chemin de croix des chevaux : la manière dont ils sont rassemblés, le chargement dans les camions, le marquage des oreilles et le marquage au fer, leur mise en vente sur les marchés. Notre vidéo témoigne de cas de maltraitements graves et de grandes négligences dont sont victimes des chevaux blessés, pendant et après le transport vers les abattoirs.

### Le chemin de croix des chevaux

L'Argentine représente le plus gros exportateur de viande de cheval au monde, principalement vers la Russie, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique. Les supermarchés belges vendent donc de la viande de cheval argentine ; des milliers de chevaux sont abattus chaque année pour le marché belge. En Argentine, tout comme dans notre pays, ces équidés ne sont pas spécifiquement élevés pour la production de viande : il s'agit de vieux chevaux de labour, de sport, ou d'agrément, semi-sauvages ou sauvages. Ils sont rassemblés par un « aguantador », qui parcourt chaque jour des centaines de kilomètres dans ce but. Les chevaux doivent donc endurer de longues heures de transport sur plusieurs centaines de kilomètres avant d'être déchargés dans un enclos. Un « acopiador » vient alors les embarquer pour les amener à l'abattoir, situé à une distance de plusieurs centaines de kilomètres, voire parfois jusqu'à 1500 km. Les chevaux sont donc acheminés à travers tout le pays. Seuls les acopiadores reconnus par les autorités peuvent vendre les animaux aux abattoirs.

### Contrôles insuffisants et traçabilité non fiable

Les problèmes de traçabilité et de vols de chevaux facilitent dangereusement les pratiques frauduleuses au sein de ce système non fiable. Des chevaux volés se retrouvent en effet dans le circuit de production de viande. Suite aux maltraitements, aux négligences et à la problématique des chevaux volés qu'ont constatées les enquêteurs de GAIA au Brésil, au Mexique et en Argentine, nous demandons aux supermarchés belges de mettre un terme à l'importation de viande de cheval d'Amérique latine. Et si un approvisionnement doit se faire de manière plus locale, GAIA réclame un système offrant des garanties sur le plan du bien-être animal sur toute la durée de la production de viande.

## Partie I

### Maltraitements et cruautés

#### Le chemin de croix : jambe brisée, abcès, morsures de chiens...

Nous observons le travail de l'acopiador **Marcelo Arroyo**, en train de faire monter des chevaux dans son camion pour les emmener à l'abattoir Lamar. Arroyo est actif depuis plus de trente ans dans le commerce de chevaux. Chaque mois, il achemine 1500 chevaux jusqu'à différents abattoirs. Il livre à Lamar (fournisseur du grossiste belge Equinox, qui approvisionne les supermarchés Carrefour et Renmans), Entre Rios (fournisseur de Chevideco, approvisionnant Intermarché) et Indio Pampa (Renmans).



Nous constatons qu'un cheval souffre d'une large plaie au cou, due à une infection non soignée (gourme). L'abcès est couvert de larves et de mouches. D'un point de vue général, les chevaux sont maigres et en mauvaise santé apparente. L'un d'entre eux a une jambe arrière cassée, et boîte sur ses trois jambes valides. Le membre brisé est ballotté ; seules les chairs le raccrochent au reste du corps. La blessure est pénible à regarder. Nos enquêteurs interpellent l'acopiador Arroyo. « Oui ça lui fait peut-être mal mais ce n'est pas si grave », répond-il. L'animal est forcé de monter dans le camion. En Belgique, un cheval souffrant d'une jambe brisée ne peut pas être transporté à l'abattoir, et doit être euthanasié immédiatement par un vétérinaire. Un vétérinaire présent sur place (à la différence des autres parcs visités) n'est pas intervenu.



Nous découvrons également, à même le sol, le cadavre d'un cheval en état de décomposition, la tête entièrement recouverte de mouches. Le cadavre est laissé parmi les autres chevaux. Une situation inacceptable sur le plan de l'hygiène comme du bien-être animal.



En raison de la peur et du stress dont sont victimes les chevaux, ceux-ci se prennent parfois dans la clôture (composée de fil de fer) et tombent à la renverse, parfois à la suite de coups de fouet. Ils sont alors exposés aux morsures des chiens, à hauteur des jambes et du cou. D'autres individus tirent des chevaux enchevêtrés dans les barbelés par des cordes au lieu de couper les fils pour leur permettre de se dégager.

Nous sommes également témoin du marquage au fer rouge, une pratique interdite en Belgique. Avant le marquer de la lettre « F » (pour *Frigorifico*, « abattoir » en français), l'acopiador Arroyo coupe un morceau de la queue du cheval. Les poils sont utilisés dans la fabrication de brosses. Le chargement se déroule de manière chaotique et peu efficace, notamment en raison de l'absence de voie clairement délimitée vers le camion. La manœuvre occasionne des blessures aux chevaux.

L'acopiador Arroyo a déclaré aux enquêteurs de GAIA qu'il traitait ses animaux de façon plus respectueuse que les autres marchands de chevaux.



## Traitement brutal des chevaux

GAIA a également rendu visite à l'acopiador **Alberto Barrasa**, qui est marchand de chevaux depuis 25 ans. Jusqu'en 2005, il livrait 1200 animaux par mois à Indio Pampa. À présent, il est fournisseur pour Lamar, Chimpay (qui livre en Italie), Uriburu (Russie). Il travaille en tant qu'indépendant, livrant au client qui lui propose le meilleur prix. Barrasa achemine chaque mois 400 chevaux aux différents abattoirs précités.

Nous avons observé les pratiques de Barrasa dans le cadre du chargement des chevaux. Les animaux sont amenés par deux dans un enclos en bois. Un homme à cheval et les aboiements des chiens se chargent de les presser, ce qui les rend fortement nerveux. Une fois à l'intérieur de l'enclos, ils reçoivent le marquage au fer rouge. Les chevaux sont également marqués à l'oreille, à l'issue d'une manipulation brutale : leur tête étant attachée à un poteau. Comme en témoignent les images, les chevaux, pris de panique, se débattent lors du marquage à l'oreille. Certains se coincent la tête ou les jambes dans la construction en bois. Nous avons vu un cheval s'empêtrer par les jambes antérieures en voulant sauter par-dessus la clôture. L'animal n'a pu être dégagé qu'après de longues et pénibles manœuvres.

## Des poulains et des chevaux souffrant d'infections en vente au marché

Les marchés aux chevaux approvisionnent également les abattoirs argentins. GAIA a visité le marché de Chascomus, où certains animaux se trouvent dans un état de santé inquiétant. Les chevaux y sont vendus par voie d'enchères aux particuliers comme aux abattoirs. Nous remarquons que l'un des chevaux souffre d'une blessure grave à la jambe. Un vendeur nous explique que la bête s'est blessée et que la plaie s'est infectée. La jambe est fortement gonflée, pleine de sang et surinfectée. L'animal n'a pas été soigné. Les chevaux sont laissés en plein soleil sans abri. Nous constatons la présence de juments avec leurs poulains, qui sont également vendus par enchères. Le chargement des chevaux se fait de manière brutale, avec l'emploi répété d'un aiguillon électrique. Les animaux qui refusent de monter dans le camion reçoivent une pluie de coups de fouets.



## **Marquage au fer : une pratique douloureuse interdite en Belgique**

Les enquêteurs de GAIA ont été témoins du marquage des chevaux au fer rouge, pratiqué par les acopiadores Barrasa et Arroyo. Cette pratique est interdite en Belgique en raison de la douleur qu'elle provoque, mais n'en reste pas moins obligatoire en Argentine. Les chevaux sont marqués au fer plusieurs fois avant d'être chargés dans le camion. Outre la question même du recours à cette forme de mutilation, nous avons constaté que le fer rouge était appliqué trop longtemps sur la cuisse des animaux.

## **Transportés pendant des heures dans des conditions dangereuses et épuisantes**

Lorsqu'ils livrent les chevaux, les acopiadores sont rémunérés au poids. Par conséquent, plus le nombre d'animaux acheminés par voyage est important, plus le bénéfice est grand. Le chargement dans le camion se fait par des méthodes brutales et dangereuses. Il n'existe aucune cloison dans le camion qui transporte les chevaux vers l'abattoir, un manquement qui accentue le risque de chutes et de glissades, ainsi que d'agressions entre les animaux (morsures, coups de sabots).

Lors de notre visite de l'abattoir Lamar, nous avons interrogé l'acopiador **Miguel Angel**. Son camion n'était pas non plus muni de cloisons, et contenait donc 35 chevaux. Il venait d'effectuer un trajet de 1000 km sur une durée de 17 heures, pendant lesquelles, selon ses propres dires, les chevaux n'avaient reçu ni eau ni nourriture. Les animaux arrivent à l'abattoir dans un état d'épuisement avancé, accentué par la chaleur accablante. Plusieurs acopiadores ont déclaré à GAIA que les transports sur longues distances étaient courants en Argentine.

## Partie II

# Une traçabilité hasardeuse moquée par les trafiquants de chevaux

### Un système de traçabilité contesté et peu fiable

**En Belgique**, l'identification complète d'un cheval destiné à la boucherie se compose d'un passeport, d'un microchip, de l'encodage dans la banque de données (preuve via un document de mutation ou via contrôle dans la banque de données).

Le passeport doit accompagner les chevaux durant leur transport et jusqu'à l'abattoir.

L'abattage ne peut survenir qu'à condition que le contrôle d'identification des documents, du microchip et de la banque de données ait eu lieu et se soit révélé conforme.<sup>1</sup> La destinée de l'animal (exclusion ou non de la chaîne alimentaire), se décide à la naissance.

**En Argentine**, les démarches d'identification des animaux ne débutent souvent qu'à l'occasion de leur envoi en centre de rassemblement pour l'abattage.

Pour répondre à la demande de l'Union européenne qui exige l'absence d'ingestion de substances anabolisantes, et de traitements médicamenteux au cours des 6 mois précédant l'abattage, une simple déclaration sur l'honneur fait foi<sup>2</sup>.

Une initiative législative<sup>3</sup> visant à instaurer une traçabilité comprenant un suivi vétérinaire des chevaux pendant les 6 mois précédant leur abattage, s'est vue suspendue en réponse aux protestations de l'industrie de la viande chevaline.

*Les propriétaires des abattoirs ont mis en avant l'impossibilité de répondre à cette réglementation du fait des conditions dans lesquelles est produite la viande chevaline en Argentine, spécialisée dans la production ovine et bovine, qui dans la majorité des cas, ne présente pas de contrôle ni de documentation, en dans d'autres provient de bétail cimarron (rendu à la vie sauvage). " Agencia Digital de Noticias de Rio Negro, le 18 août 2010*

*"Cette mesure est inapplicable puisque l'élevage est extensif dans la majorité des provinces, l'identification inhabituelle et l'utilisation de boucles (aux oreilles) peu pratique." Juan Accatino, ministre de la production de la province de Rio Negro, cité dans Agencia Digital de Noticias de Rio Negro, le 18 août 2010*

Dans la pratique, le marquage obligatoire des animaux par boucle à l'oreille, garant de leur identification individuelle, ne survient souvent qu'au moment même de la montée au camion conduisant les chevaux du centre de rassemblement vers l'abattoir. Le marquage au fer, du "F" de frigorifico, s'effectue lui aussi souvent au dernier moment, alors que dans de nombreux cas, les chevaux devraient déjà porter cette marque avant leur arrivée au parc de l'acopiador.

---

<sup>1</sup> circulaire AFSCA du 7 mars 2011

<sup>2</sup> Résolution SENESA 856/2010

<sup>3</sup> Résolution SENASA 146/2010



*"Le manque de traçabilité est un problème réel et nous cherchons à le solutionner." Service National Sanitaire et de la Qualité Agroalimentaire (SENASA), cité dans La Nacion, le 19 janvier 2009*

## **Vols de chevaux, une préoccupation majeure liée à l'export**

L'Argentine occupe le rang de 1<sup>er</sup> exportateur mondial de viande chevaline, malgré des difficultés pour faire tourner les abattoirs à plein régime<sup>4</sup>. De nombreuses voix s'élèvent contre cette activité qui encourage une activité parallèle et clandestine d'enlèvement et de trafic de chevaux dans les campagnes ; un négoce basé sur le blanchiment d'animaux rendu possible par la légèreté des formalités exigées pour faire identifier, transporter, et vendre ces animaux aux abattoirs après un délit.

Ces vols d'animaux<sup>5</sup> constituent une préoccupation majeure des communautés rurales argentines, qui se poursuit aujourd'hui malgré les initiatives réglementaires pour encadrer le commerce des chevaux destinés à l'abattoir.

*"La police a séquestré un camion de chevaux volés. (...)  
Dans ce dossier sous la responsabilité du Dr Juan José Maraggi ont été placés sous surveillance le transporteur, le propriétaire de l'abattoir de Gualeguay et le négociant, entre autres."  
Extrait d'un article paru dans La Auténtica Defensa, à propos d'un vol de chevaux destinés à l'abattoir Entre Ríos (fournissant le marché belge), le 27 août 2009.*

<sup>4</sup> Noticias mercedinas, 20 mars 2011

<sup>5</sup> cette activité répandue est normée "abigeato" ou "cuatrismo"

"Plusieurs perquisitions pour commercialisation illicite de chevaux destinés à la boucherie.(...) Il a pu être vérifié, *prima facie*, plusieurs activités illicites de la part de rassembleurs de chevaux, dans la commercialisation d'animaux destinés à la boucherie : ils obtenaient, au nom de personnes d'origine modeste, la documentation apocryphe nécessaire pour transporter les animaux à travers le pays : l'inscription au registre national RENSPA, le CUIG (identification du bétail), et DTA (document de transport animal, Ils obtenaient de manière frauduleuse le Document de transport animal (DTA), expédié par les autorités du SENASA, blanchissant ainsi des chevaux d'origine diverses rassemblés dans des pâtures titulaires d'une autorisation, issus de trafic, sans marquage ou non enregistrés.

A Buenos Aires l'**abattoir Lamar** SA a été perquisitionné (...) et les bureaux du SENASA (...) où ont été saisis la documentation transmise par **Matias Atilio Nicodemo**, Analia Soledad Avila et Humberto Gozzarino. (...) "Extrait d'un article de presse paru dans Bragado Virtual, le 20 janvier 2010

Trois individus en détention provisoire pour vol de chevaux dans la zone de Devoto.

"Jeudi 3 à 18h00 les enquêteurs de police et le personnel du commissariat de Devoto ont procédé à la perquisition d'une propriété (...) dans laquelle ont été retrouvés l'un des quatre chevaux volés à Horacio Echegaray. Par la suite le personnel judiciaire (...) a procédé au contrôle d'un semi-remorque transportant 31 équidés en direction d'un **abattoir de Buenos Aires**, conduit par un individu (...) domicilié à Santiago Temple. Le contrôle révèle la présence des 3 autres chevaux appartenant à Echegaray." Extrait d'un article publié dans el Diario de Las Varillas, le 4 février 2011

"Curieusement, l'Argentine n'est pas un pays producteur de chevaux de boucherie (...). Ceci nous conduit à considérer que la seule manière d'approvisionner le marché à l'export en viande chevaline est le vol de nos chevaux dans les établissements dédiés à l'élevage ou aux activités sportives : polo, "pato", turf, saut, etc." Dr José Pedro Reggi, directeur de la communication interne de la Société Rurale Argentine, le 23 avril 2010.

"Comme dans beaucoup de villages de l'intérieur, nous constatons avec inquiétude une augmentation des vols d'animaux et comment, malgré les efforts fournis par la police judiciaire, la situation se complique jour après jour." Pedro Peretti, Directeur de la Federacion Agraria Argentina, cité dans InfoCampo.com.ar, le 14 mars 2011

"Sans système de production organisé, il existe un déficit de chevaux de boucherie, qui explique une augmentation des prix, et en conséquence, des vols d'animaux". "Nous n'avons pas les moyens de savoir si un cheval est volé. Nous recevons beaucoup de chevaux sauvages et de réforme, mais toujours munis de papiers et du marquage correspondant." Ada Lazcoz, directrice de l'abattoir d'Uriburu agréé pour l'export vers l'UE, citée dans La Nacion, le 19 janvier 2009

## Partie III

### Les abattoirs et leurs clients portent une responsabilité majeure dans la maltraitance des chevaux argentins

En Argentine, la consommation interne de viande chevaline est marginale : 95% de la production est exportée. La responsabilité des actes et des faits décrits dans ce rapport incombe largement aux clients de leurs auteurs : abattoirs, importateurs en contact direct avec les opérateurs du marché, mais aussi supermarchés et revendeurs au détail dans notre pays, pour s'en remettre à des déclarations sur papier dépourvues de conséquences sur le terrain.



#### Qui sont-ils ?

GAIA a identifié des liens directs entre plusieurs abattoirs argentins agréés pour l'export vers l'UE, et d'importants clients belges :

- **l'abattoir Lamar, situé à Mercedes**

Cet établissement fournit l'importateur belge Equinox, dont Carrefour, Renmans, et Champion sont clients. Abattage annuel : 60 000 chevaux, soit 30% des exportations nationales. Fournisseur de l'importateur belge Equinox, qui approvisionne Carrefour et Renmans.

- **l'abattoir Entre Rios, situé à Gualeguay**

Abattage annuel : 20 000 chevaux. Cet abattoir traite avec l'importateur Chevideco, qui fournit entre autres, l'enseigne Intermarché.

- **l'abattoir Raul Aimar, situé à Rio Cuarto**

Abattage annuel : 40 000 chevaux, soit 20% des exportations nationales. Partenaire de l'importateur belge Velda, l'abattoir fournit la viande chevaline en vente chez Delhaize et chez Match

- **l'abattoir Indio Pampa, situé à Trenque Lauquen**

Fournit notamment l'enseigne Renmans.

La famille Veronesi constitue un acteur important dans le commerce de chevaux argentins. Au fil des ans, cette famille a fait l'acquisition de plusieurs abattoirs. À l'heure actuelle, elle en possède trois, qui exportent tous vers la Belgique : **Entre Rios, Lamar et Indio Pampa**. Les trois établissements abattent quotidiennement 500 chevaux.

Les abattoirs Uriburu, Solemar et Naturalcarni disposent également d'un agrément pour distribuer leur viande chevaline sur le sol européen, mais aucun lien formel avec des acteurs belges n'a pu être établi par GAIA.

L'abattoir Lamar est approvisionné par des acopiadores qui effectuent des trajets atteignant jusqu'à 1500 km. Selon les dires de l'un d'entre eux, les chevaux ne reçoivent ni eau ni nourriture au cours de ces voyages. La législation argentine permet en effet le transport d'animaux sans arrêt, eau ni aliment pendant 36 heures.

Les enquêteurs de GAIA n'ont pratiquement pas pu filmer à l'intérieur des abattoirs. Il semble que ceux-ci étaient informés de notre enquête réalisée en 2009 au Brésil et au Mexique, et nos enquêteurs se sont heurtés à la méfiance des responsables.

## **Responsables de négocier avec des marchands aux pratiques violentes ou frauduleuses**

Selon le rassembleur de chevaux **José Bassi**, fournisseur de l'abattoir **Lamar** interrogé par GAIA, l'usine d'abattage aurait récemment procédé à une sélection de ses fournisseurs, pour n'en garder qu'une quarantaine. La sélection en question n'a visiblement pas été menée sur des critères d'attention portée au bien-être des chevaux : les pratiques documentées par GAIA démontrent que des individus aux pratiques extrêmement brutales comptent parmi les opérateurs traitant avec Lamar.

Pour faire avancer les chevaux, les coups pleuvent au sein même de l'abattoir : GAIA en rapporte le témoignage filmé.

Cette situation contraste singulièrement avec la charte de l'abattoir : "Tout traitement cruel envers les animaux est prohibé, durant le transport; le chargement, le déchargement et à tout moment jusqu'à l'abattage."

Ainsi qu'avec les déclarations des importateurs belges :

*"Les chevaux y galopent encore en toute liberté et paissent dans la pampa argentine ou la prairie américaine. En pleine nature, leur croissance se poursuit sans contrainte, le plus naturellement possible, ce qui donne une chair de haute qualité." [site internet d'Equinox](#)*

*" Chevideco Nv a des engagements clairs au sujet de la manipulation et gestion respectueuses des animaux vivants, applicables tant au transport qu'au traitement dans l'abattoir. (...) Ceci implique également que toutes les bêtes sont livrées en parfaite condition et que nous veillons particulièrement à ce que les bêtes ne soient soumises à aucun stress."*

[site internet de Chevideco](#)

GAIA a par ailleurs reçu la preuve écrite que le transporteur **Matias Nicodemo**, mis en cause dans la presse lors du vol, en janvier 2010, de plusieurs chevaux dans le but de les faire

parvenir à l'abattoir **Lamar**, travaillait toujours, plusieurs mois plus tard, avec l'usine d'abattage.



Lors de notre visite à **Entre Rios**, nous avons remarqué la présence de chevaux morts, de carcasses et de beaucoup d'autres déchets sur le terrain derrière l'abattoir.

Par ailleurs, 10 % des chevaux livrés à **Raul Aimar** ont été transportés sur une distance de plus de 1000 km. Un acopiador nous explique que des ânes sont également abattus et que leur viande est ensuite vendue en tant que viande de cheval.

Un témoignage local et détaillé dénonçait, fin 2008, un manque d'hygiène au sein de l'abattoir Raul Aimar. Selon cet écrit, les chevaux seraient manipulés avec une grande brutalité par le personnel, si bien que nombre d'entre eux auraient une jambe brisée ou sont blessés aux yeux. Selon ce témoignage, seul un tiers des chevaux seraient âgés, les deux tiers seraient des animaux en bonne santé dont des chevaux volés.

## **Responsables d'acheter et d'abattre des animaux blessés**

Le rassembleur de chevaux **José Bassi** a indiqué à GAIA que les chevaux blessés sont acceptés par l'abattoir **Lamar**, qui ne paie, en compensation du coût des analyses liées au risque infectieux, qu'un cinquième du prix habituel pour l'animal en mauvaise condition.

Le Food and Veterinary Office (FVO) est un organe officiel de contrôle des politiques mises en place par l'Union européenne, en matière de santé et de bien-être animal, et de sécurité alimentaire. Dans un rapport d'inspection menée en Argentine du 1<sup>er</sup> au 14 février 2008, le Food and veterinary office mentionne : *"Dans les deux abattoirs de chevaux visités, les registres d'inspection ante mortem ne mentionnaient pas les blessures sérieuses et chroniques de chevaux en attente dans les enclos, mésestimant les éventuels risques microbiologiques dans la viande."*

## Responsables d'entorses au bien-être animal à l'abattage

### "des déficiences relatives à l'étourdissement", selon le FVO

Les enquêteurs du Food and Veterinary Office européen soulignent : *"La plupart des abattoirs visités (équins, ovins et lapins) présentaient des déficiences relatives à l'étourdissement."*

*"Dans les deux abattoirs de chevaux visités, le temps s'écoulant entre l'étourdissement et la saignée était trop long (jusqu'à 1 min 50.)"*

### **Projet d'élever les chevaux pour la viande : inadmissible**

Le développement des activités d'export et la difficulté à répondre à la demande internationale avec des animaux de réforme suscitent l'éclosion de projets d'élevage de chevaux spécifiquement destinés à la boucherie. Ces projets consisteraient à engraisser de jeunes animaux pendant plusieurs mois. Cette démarche se traduirait par un surcoût important causé par l'alimentation des animaux<sup>6</sup>. GAIA estime que ce surcoût impliquera la nécessité de réduire les dépenses à d'autres niveaux, notamment celles relatives au logement, aux soins et au bien-être des animaux.

Aussi, cette alternative ne peut pas être considérée comme envisageable ou préférable à la situation actuelle - qui témoigne déjà de nombreux manquements à des règles élémentaires de respect du bien-être animal.

---

<sup>6</sup> Les chevaux ont par exemple, une conversion alimentaire inférieure à celle des bovins. Le prix de l'aliment peut représenter les deux tiers des coûts en élevage.

## La volonté de GAIA - conclusions

GAIA demande aux grandes surfaces de cesser de commercialiser de viande de chevaux d'Amérique latine. L'importation de viande de cheval en provenance d'Argentine contribue à maintenir le système en place et à faire subir à ces animaux des traitements reconnus comme illégaux en Belgique. Les différents maillons de la chaîne de production de viande chevaline font l'objet d'un contrôle insuffisant, et uniquement effectué à l'abattoir.

Si les supermarchés décident de continuer à vendre de la viande chevaline, GAIA leur demande de s'approvisionner de manière plus locale, auprès de fournisseurs européens. Pour des raisons éthiques, les grandes surfaces ne peuvent pas se contenter de simples déclarations de fournisseurs. Cette enquête prouve que celles-ci ne sont pas fiables. Les supermarchés en ont à présent connaissance, et ils ont le devoir moral de réagir. Les enseignes devraient mettre en place leur propre système de contrôle. Un système qui offre de véritables garanties en matière de bien-être animal.

GAIA attend des grandes surfaces des garanties tangibles sur le plan du bien-être animal, pendant et après le transport des chevaux vers les abattoirs. Si ces garanties ne pouvaient être fournies, le seul choix possible serait de mettre un terme à la viande de cheval.

Les supermarchés ont une importante responsabilité et un devoir envers le consommateur, qui s'attend à ce que la viande provienne d'un cheval bien traité. Ils déterminent le produit qu'ils proposent à leur client. Vendre de la viande de cheval argentin, c'est entretenir les maltraitances et la cruauté du système actuel.

GAIA encourage les consommateurs à ne pas acheter de viande de cheval en provenance d'Amérique latine. GAIA incite également les consommateurs à interpellier leurs supermarchés à ce sujet et à leur demander se détourner de la viande de cheval d'Amérique latine.

### **Les chiffres du commerce de viande chevaline<sup>7</sup>**

La Belgique importe 33 000 tonnes de viande de cheval par an (pour une valeur de 92 millions d'euros), principalement en provenance d'Argentine, de France, du Canada et des Pays-Bas. L'Argentine en produit 32 000.

En 2008, la Belgique a importé d'Argentine 7000 tonnes de viande de cheval, pour une valeur de 22 millions d'euros. La Russie, les Pays-Bas, la France et l'Italie sont également des grands importateurs de viande de cheval d'Argentine.

La Belgique exporte chaque année 28 000 tonnes de viande de cheval (pour une valeur de 84 millions d'euros), principalement à destination des Pays-Bas, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie

---

<sup>7</sup> FAOSTAT et SENASA